

# Commission Départementale d'Aménagement Commercial

## CDAC du 6 mars 2013

Projet présenté par la SCI LOT 19

**Réunie le 6 mars 2013, la commission départementale d'aménagement commercial de la Guadeloupe a accordé à la SCI LOT 19 , Zone industrielle de Jarry, lot 19, 97122 BAIE-MAHAULT, représentée par Madame Chantal BRIZARD, agissant en qualité de gérante, l'autorisation de procéder à la création d'un ensemble immobilier composé de 34 commerces et 4 restaurants sur une surface de 2187 m<sup>2</sup> à Jarry.**

**Le texte de la décision est affiché pendant un mois à la mairie de Baie-Mahault.**

